

## PROCÈS-VERBAL

de la 8<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration  
du conseil de quartier de la Cité-Universitaire,  
tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 19 h, par visioconférence

### Étaient présent(e)s

M. Mathieu Trépanier	Président
Mme Véronique Mercier	Vice-présidente
Mme Line Marotte	Secrétaire
M. Henri Simard	Trésorier
M. Stéphan Pouleur	Administrateur
M. Bernard Paré	Administrateur
M. Pierre Martin	Administrateur
Mme Anaëlla Njanga Camille	Administratrice
M. Charles Madet	Administrateur
Mme Vanessa Dallaire-Lagacé	Administratrice

### Étaient également présent(e)s

M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller, Service de l'interaction citoyenne, Ville de Québec
Mme Maude Mercier-Larouche	Conseillère municipale, district électoral Saint-Louis–Sillery
M. David Weiser	Conseiller municipal, district électoral du Plateau
Mme Mylène Bernard	Secrétaire de soutien

### QUORUM

Le quorum est atteint.

Outre les personnes mentionnées précédemment, 11 citoyens assistent à la rencontre.

## 1. Ouverture de l'assemblée

La séance est ouverte à 19 h. M. Mathieu Trépanier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes ainsi qu'aux nouveaux conseillers municipaux nouvellement élus, soit Mme Maude Mercier-Larouche, conseillère municipale du district électoral Saint-Louis–Sillery, et M. David Weiser, conseiller municipal du district électoral du Plateau. Tous les administrateurs prennent soin de se présenter à eux et de les féliciter pour leur élection.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Mathieu Trépanier donne lecture de l'ordre du jour. Il demande d'ajouter le point résolution pour Mme Émilie Villeneuve à la section « Divers » ainsi que le point « Chronique de livres. »

M. François Payeur souhaite pour sa part ajouter le point « Félicitations aux nouveaux conseillers » et demande à aborder le sujet du boisé Saint-Denys avec le point « Quartier militaire ».

### Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 1
3. Adoption du procès-verbal du 20 octobre 2021	19 h 5
4. Période d'intervention des conseillers municipaux	19 h 10
5. Suivis au procès-verbal	19 h 15
6. Période de questions et commentaires des citoyens	19 h 25
7. Rencontre sur le fonctionnement des conseils de quartier	19 h 50
8. Dossiers du conseil de quartier	20 h
• Boisé de l'Université Laval	
• Prochain atelier de Vivre en Ville	
• Retour sur le projet « 10 bonnes idées pour le quartier »	
• Programme de soutien à la mobilisation – Stratégie de sécurité routière	
• Urbanisme et loisirs	
• Quatre-Bourgeois rue conviviale	
• Sécurité des piétons et cyclistes – Projets prioritaires	
• Réseaux sociaux (statistiques et publications à venir)	
• Quartier militaire/boisé Saint-Denys	
• Idées de projet 2021-2022	
9. Correspondance et trésorerie	21 h
10. Divers	21 h 5
• Résolution pour Mme Émilie Villeneuve	
• Félicitations aux nouveaux conseillers	
• Chronique de livres	
11. Levée de l'assemblée	21 h 10

### **RÉSOLUTION 21-CA-40**

Sur une proposition de M. Bernard Paré, appuyée par M. François Payeur, il est résolu d'adopter l'ordre du jour ainsi modifié.

*Adoptée à l'unanimité*

### **3. Adoption du procès-verbal du 20 octobre 2021**

On demande de remplacer « Desrochers » par « Desroches » en page 4. L'année dans le pied de page de la page 1 devra également être ajustée.

#### **RÉSOLUTION 21-CA-41**

Sur proposition de M. Bernard Paré, appuyé par M. Pierre Martin, il est résolu d'adopter le procès-verbal tel que modifié.

*Adoptée à l'unanimité*

### **4. Période d'intervention des conseillers municipaux**

Mme Maude Mercier-Larouche se présente au conseil et salue son engagement. Elle se dit très attachée au quartier et préoccupée par les dossiers dans lesquels s'investissent les administrateurs : sentiment d'appartenance au quartier, sécurité routière, préservation des boisés, etc. Elle sera porteuse du dossier du tramway, volet interaction citoyenne, pour faire avancer l'acceptabilité sociale du projet grâce à une communication plus saine et plus transparente. Elle travaillera également sur le projet de mobilité. Elle dit vouloir travailler en étroite collaboration avec l'équipe du CQCU.

M. David Weiser se présente ensuite. De la paroisse Saint-Louis-de-France, il connaît bien le quartier de la Cité-Universitaire et souhaite travailler de pair avec Mme Maude Mercier-Larouche. Ayant cofondé le regroupement Unité-Québec en 2018, le vivre-ensemble est l'une de ses principales préoccupations.

### **5. Suivis au procès-verbal**

M. Dave Gagnon-Pelletier revient sur la résolution 21-CA-14 adoptée en mars dernier, dans le cadre de laquelle le conseil demandait à la Ville « de réfléchir à une solution pour sécuriser les piétons et améliorer la sécurité routière » sur le chemin Sainte-Foy, entre les Halles de Sainte-Foy et le Carrefour Sainte-Foy.

Il présente la réponse obtenue du Service des transports et de la mobilité intelligente. Les résultats de leur analyse démontrent que l'installation de feux piétons à cet endroit ne respecterait pas les normes en vigueur et que la façon la plus sécuritaire de traverser ce tronçon reste d'utiliser les feux piétons à l'intersection du chemin Sainte-Foy et de l'autoroute Robert-Bourassa, ou du chemin Sainte-Foy et de la rue Beauregard.

M. Pierre Martin fait remarquer que cette explication de la Ville ne répond pas tout à fait à la résolution, dans laquelle le conseil ne demandait pas expressément d'installer un feu piéton à l'endroit spécifié, mais plutôt d'analyser les pistes de solutions qui permettraient de régler la problématique.

On signale également que le temps accordé pour traverser l'intersection est beaucoup trop court. À ce sujet, M. Dave Gagnon-Pelletier recommande d'écrire au 311.

Au final, le conseil considère que le tronçon est problématique autant pour les piétons que pour les automobilistes et qu'il est nécessaire de repenser l'aménagement de l'intersection. M. Trépanier en profite pour rappeler deux des « 10 bonnes idées pour le quartier », lancées par le conseil et présentées aux candidats des dernières élections

municipales : la requalification du chemin Sainte-Foy et celle du chemin des Quatre-Bourgeois. La réflexion sur le sujet suivra son cours.

## **6. Période de questions et commentaires des citoyens**

M. François Payeur demande à avoir des nouvelles du boisé Saint-Denys. Une portion de ce boisé appartenant à l'école Saint-François est déjà protégée. Le secteur de l'autre côté de la rue du Joli-Bois appartient au ministère de la Défense, qui en a cédé une section pour la construction de l'école secondaire anglophone. Des pourparlers auraient par ailleurs été établis entre la Ville et la nation huronne-wendat à propos de ce secteur. M. Payeur rappelle que le conseil souhaite préserver l'intégralité du boisé et veut que des engagements soient pris rapidement, notamment en raison de la portion de boisé offerte à l'école secondaire anglophone qui pourrait être rasée très prochainement.

M. David Weiser rappelle le plan de la [Vision de l'arbre 2015-2025](#) de la Ville. Dans le district du Plateau, l'indice de canopée n'étant qu'à 22 %, il confirme qu'il y a du travail à faire et s'engage à lutter pour conserver l'intégralité dudit parc.

Mme Maude Mercier-Larouche rappelle que Québec forte et fière avait pris des engagements pendant la campagne pour suspendre tout changement de zonage mettant en danger la préservation des boisés pour une période de 12 à 18 mois. Elle assure que son administration collaborera dans le dossier, ayant notamment prévu de travailler avec l'Université Laval à la création d'une chaire de recherche sur la protection de l'arbre, des boisés, des milieux humides, hydriques, etc. Elle s'attend à pouvoir offrir au conseil des réponses plus concrètes lors des prochaines assemblées.

Dans un autre ordre d'idée, Mme Diane Boudreault, précédente présidente du conseil de quartier, se dit préoccupée par l'affichage illégal dans la Ville. Elle explique avoir pris quelques photos, qu'elle enverra au 311. Mme Maude Mercier-Larouche affirme avoir pris bonne note de cette problématique et confirme qu'un signalement au 311, preuves à l'appui, est la méthode à prioriser dans ce genre de situation.

M. Pierre Martin fait remarquer que, depuis quelque temps, il n'a plus de suivi à la suite de ces appels au 311. M. Dave Gagnon-Pelletier suggère de rappeler lorsque cela se produit.

## **7. Rencontre sur le fonctionnement des conseils de quartier**

M. Henri Simard a représenté M. Mathieu Trépanier lors de cette rencontre reliée à la nouvelle politique de participation publique, dans le cadre de laquelle les participants ont été renseignés sur le fonctionnement des conseils de quartier. M. Trépanier recommande aux administrateurs du conseil d'écouter la formation de 45 minutes disponible sur Youtube et déposée sur la page Facebook privée du conseil, notamment la portion portant sur le rôle des conseils de quartier.

## **8. Dossiers du conseil de quartier**

### 8.1 Boisé de l'Université Laval

À la suite de la présentation de M. Daniel Desroches et Mme Marie-Hélène Felt sur la préservation du boisé de l'Université Laval, M. Mathieu Trépanier a entrepris des démarches afin d'effectuer un suivi du dossier avec des représentants de l'université. Une

rencontre a donc eu lieu avec M. André Darveau, vice-recteur à l'administration, M. René-Lacroix, vice-recteur à la coordination de la Covid-19, et Mme Ève Roussel, directrice du Service des immeubles.

M. Pierre Martin et Mme Véronique Mercier se sont joints à M. Trépanier lors de cette rencontre, dans le cadre de laquelle ils ont pu effectuer une tournée du site et discuter de la problématique des coupes d'arbres en lien avec la construction du tramway.

Les travaux pour le passage du tramway sur le site ont commencé en 2018. Plusieurs enjeux sont à considérer : infrastructures souterraines, correspondances avec les autobus, pistes cyclables, lignes à haute tension, canalisations d'eau, développement immobilier et boisés. Le passage du tramway aura évidemment des effets sur le campus. Moins d'autobus y circuleront et plusieurs réaménagements sont également prévus, soit l'ajout de trottoirs et de pistes cyclables. Pour un arbre coupé, deux arbres seront replantés.

M. Trépanier présente au conseil une image du trajet projeté du tramway, image offerte par l'Université Laval. Le tracé fut élaboré en considérant un éventuel raccordement avec le trambus, bien que le projet ait été mis de côté pour l'instant. Le pôle d'échange ne sera pas situé devant le pavillon Desjardins, où l'on retrouvera plutôt une simple station, mais plutôt à la limite du campus, ce qui aura pour effet de minimiser la circulation des autobus sur le terrain de l'université. D'ailleurs, les autobus de la Rive-Sud ne se rendront plus sur le campus, mais se dirigeront plutôt au pôle d'échange de Sainte-Foy.

Cela dit, M. Trépanier présente la portion du boisé qui sera touchée pour aménager ce trajet, qui constitue la meilleure des options envisagées, selon l'Université Laval. La portion est moins imposante que ce qu'avaient précédemment imaginé les membres du conseil, mais on parlerait tout de même de quelque 400 arbres. Parmi ceux-ci se trouverait une grande section de frênes malades qui doivent être traités chaque année.

Somme toute, cette visite des lieux fut rassurante. L'université s'est montrée très impliquée dans le projet et a semblé évaluer avec soin les meilleures options de développement sur son territoire. Le conseil est d'avis qu'il était bel et bien nécessaire de porter un regard attentif sur les différentes perceptions du projet, mais n'entend pas aller de l'avant avec une résolution.

Finalement, on fait remarquer que ce type de présentation rassurerait la population, qui reçoit peu de renseignements concrets de ce genre. Le conseil songe donc à partager l'information aux citoyens.

## 8.2 Prochain atelier de Vivre en ville

La rencontre est toujours prévue pour le 1<sup>er</sup> décembre prochain. Il s'agit d'un atelier de formation et de réflexion permettant aux membres des conseils de quartier d'échanger entre eux. À la suite de cette rencontre, M. Mathieu Trépanier envisage d'organiser une présentation pour les citoyens lors de la prochaine assemblée générale.

## 8.3 Retour sur le projet « 10 bonnes idées pour le quartier »

M. Mathieu Trépanier fait remarquer que les réponses des candidats aux dix bonnes idées ont généré moins de vues que pour les revendications, mais affirme que l'exercice a été très intéressant, surtout pour le conseil, qui pourra conserver les réponses obtenues pour de futurs besoins.

#### 8.4 Programme de soutien à la mobilisation – Stratégie de sécurité routière

M. Mathieu Trépanier rappelle que la demande de subvention doit être déposée d'ici le 30 novembre. Mme Line Marotte, M. Henri Simard et M. Mathieu Trépanier se sont rencontrés afin de discuter de la stratégie que le conseil pourrait sélectionner parmi les différentes options envisagées.

Le « radar vivant » aurait certes marqué les esprits, mais la complexité de sa mise en œuvre incite le conseil à exclure cette idée. Des pancartes en forme d'enfant ont été aperçues en Montérégie et semblent faire leur effet sur leur territoire. Cela dit, les prix sont exorbitants, soit autour de 500 \$ la silhouette, alors que les pancartes traditionnelles se détaillent à environ 14 \$ chacune. Le conseil travaillera donc sur le projet des pancartes inspirées du quartier Saint-Louis, mais songe à proposer à la Ville d'installer des silhouettes au centre de certaines rues jugées prioritaires.

Avec 3000 \$, quelque 150 affiches peuvent être produites. M. Trépanier suggère de faire appel à la participation des écoles du quartier afin de combiner les subventions. M. François Payeur recommande de spécifier dans la demande de subvention que les pancartes seront installées au printemps seulement. Il en profite pour suggérer de promouvoir le projet auprès des gens du quartier lors du porte-à-porte prévu pour faire connaître le Programme de plantation d'arbres d'alignement de la Ville.

Mme Vanessa Dallaire-Lagacé demande si une portion du budget pourrait être accordée à la création d'un visuel plus accrocheur. On juge que l'idée est tout à fait pertinente. Il sera donc nécessaire de prévoir les frais pour le graphisme dans le budget prévisionnel. Mme Véronique Mercier mentionne qu'elle transmettra aux membres une autre idée d'affiche, élaborée par Solidarité familles et Sécurité routière.

Mme Line Marotte fait part de l'idée d'afficher le nom du conseil de quartier sur les pancartes. Cependant, le nouveau logo du conseil risque fort de ne pas être prêt au moment de l'impression. M. Henri Simard rajoute qu'il serait intéressant d'insérer un code QR menant les citoyens sur la page Facebook du conseil, afin d'en faire la promotion.

#### **RÉSOLUTION CA-21-42**

Sur proposition de M. Mathieu Trépanier, appuyé par M. Bernard Paré, il est résolu d'autoriser Mme Line Marotte à compléter la demande de subvention dans le cadre du Programme de soutien à la mobilisation – Stratégie de sécurité routière 2020-2024 pour prévoir la production d'affichettes favorisant la sécurité routière, qui seront distribuées aux citoyens du quartier et mises en place au printemps prochain.

#### 8.5 Urbanisme et loisirs

Rien n'est à ajouter pour l'instant.

#### 8.6 Quatre-Bourgeois rue conviviale

Mme Véronique Mercier aborde la question des rues conviviales. Elle se demande si cette appellation n'est pas liée à l'ancienne administration, mais le concept est bien ancré dans les pratiques et perdurera avec la nouvelle administration. Mme Mercier pense que ce concept serait parfait pour le chemin des Quatre-Bourgeois, celui-ci permettant de mieux partager la rue entre les différents usagers. L'idée sera développée lors des prochaines rencontres.

### 8.7 Sécurité des piétons et cyclistes – Projets prioritaires :

Mme Diane Boudreault, représentante du CQCU à la Table de concertation vélo des conseils de quartier de Québec, parle de la rencontre du 25 octobre dernier, lors de laquelle les membres ont fait le point sur les réponses des différents partis pendant la campagne. Ces réponses ont notamment été rendues disponibles sur la page Facebook du regroupement. On y constate entre autres que trois partis voulaient augmenter le budget des pistes cyclables, que Québec forte et fière comptait reconnaître la table de concertation et que plusieurs partis se sont montrés favorables à ouvrir les pistes cyclables plus tôt après la saison hivernale.

Mme Boudreault signale également l'implication bénévole de quelques citoyens du quartier dans le [Comité Cyclo Nord-Sud de Québec](#), qui revalorise les vélos usagers afin de les retransmettre à des organismes de la ville de Québec.

On rappelle que les représentants de la Cité-Universitaire à la Table de concertation vélo des conseils de quartier de Québec sont présentement Mme Diane Boudreault et son conjoint, ainsi que M. Mathieu Trépanier. Ce dernier souhaiterait céder sa place à un cycliste du conseil qui souhaiterait s'impliquer dans le dossier. M. Pierre Martin se propose pour le remplacer.

M. Bernard Paré, pour sa part, explique avoir effectué une demande d'intervention au 311 concernant l'installation d'un feu piéton au coin de la route des Quarte-Bourgeois et de la rue Dosquet. La Ville a signifié que le réaménagement de ce secteur était dans ses priorités, mais nécessitait une intervention majeure. M. Paré se demande s'il serait judicieux que le conseil vote une résolution pour appuyer la réalisation de cet aménagement. M. Mathieu Trépanier suggère d'aborder la question lors des discussions qui auront lieu prochainement à propos de la requalification du chemin des Quarte-Bourgeois.

### 8.8 Réseaux sociaux (statistiques et publications à venir)

On rappelle aux administrateurs d'envoyer à M. Pierre Martin leur photo ainsi que les raisons pour lesquelles ils font partie du conseil de quartier. Ces publications sont appréciées des citoyens.

M. Martin demande s'il serait possible de publier sur la page Facebook du conseil des portions d'enregistrement des rencontres afin de permettre aux citoyens de suivre les dossiers en cours. M. Dave Gagnon-Pelletier explique que les assemblées sont enregistrées aux seules fins de rédaction du procès-verbal, mais qu'il vérifiera la faisabilité de ce projet.

Dans le cas où ce ne serait pas permis, M. Bernard Paré propose de publier de courtes capsules résumant les sujets chauds abordés en assemblée.

### 8.9 Quartier militaire/Boisé Saint-Denys

La question ayant été abordée précédemment en présence des nouveaux conseillers municipaux, M. Mathieu Trépanier suggère aux membres du conseil de s'accorder un temps de réflexion et de poursuivre la discussion lors de la prochaine rencontre.

## 8.10 Idées de projet 2021-2022

M. Mathieu Trépanier considère que le conseil travaille déjà sur plusieurs projets forts pertinents. Au besoin, toute idée supplémentaire pourra lui être transmise avant la prochaine réunion.

Sachant que la requalification du chemin des Quatre-Bourgeois n'est pas dans les intentions de la Ville, M. Bernard Paré demande de quelle façon il serait possible de lui signifier que ce projet est prioritaire pour les membres du CQCU. Pour faire avancer le dossier, M. Trépanier suggère de travailler sur un projet de résolution avec prémisses et d'amener le sujet sur la place publique par le biais de la page Facebook du conseil ou dans les médias. Pour sa part, Mme Véronique Mercier est d'avis que des photos pourraient être envoyées à la Ville.

## **9. Correspondance et trésorerie**

Aucune correspondance n'est à signaler.

Le solde du compte au 31 octobre 2021 est de 908,17 \$. Les factures pour les procès-verbaux de septembre et octobre sont payées.

### **RÉSOLUTION 21-CA-43**

Sur proposition de M. Mathieu Trépanier, appuyé par M. Bernard Paré, il est résolu d'octroyer 80 \$ à Mme Mylène Bernard pour la rédaction du procès-verbal de la séance du 17 novembre 2021.

*Adoptée à l'unanimité*

## **10. Divers**

### 10.1 Résolution pour Mme Émilie Villeneuve

#### **RÉSOLUTION 21-CA-44**

Le conseil de quartier de la Cité-Universitaire rend hommage à Mme Émilie Villeneuve, conseillère municipale du district Saint-Louis-Sillery de 2017 à 2021. Sur proposition de M. Mathieu Trépanier, appuyé par M. Henri Villeneuve, il est résolu de souligner son engagement et son dévouement pour le développement du district de Saint-Louis-Sillery et de la ville de Québec, puis de la remercier pour son assiduité aux réunions du conseil de quartier de la Cité-Universitaire durant toutes ces années.

*Adoptée à l'unanimité*

### 10.2 Résolution pour l'élection des nouveaux conseillers

#### **RÉSOLUTION 21-CA-45**

Le conseil de quartier de la Cité-Universitaire souhaite féliciter M. David Weiser et Mme Maude Mercier-Larouche pour leur élection au conseil municipal de la Ville de Québec et leur nomination au comité exécutif de la Ville. Nous leur souhaitons la bienvenue et beaucoup de succès.



Nous invitons le président du conseil de quartier à transmettre cette résolution aux élus sous forme de lettre et à y joindre les « 10 bonnes idées pour le quartier » qui ont été mises de l'avant pendant la campagne électorale.

La résolution est proposée par M. Mathieu Trépanier et appuyée par M. Pierre Martin.

*Adoptée à l'unanimité*

### 10.3 Chroniques de livres

M. Mathieu Trépanier recommande la lecture du troisième tome de l'ouvrage historique *Curiosités de Québec* de Jean-François Caron et Pierre Lahoud, publié aux Éditions GID en 2021. Dans cet ordre d'idées, M. François Payeur en profite pour rappeler la conférence de l'historien Jean-François Charon, tenue la veille par la Société d'histoire de Sainte-Foy.

## **11. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 18.

---

M. Mathieu Trépanier, Président

---

Mme Line Marotte, Secrétaire